



PREMIÈRE ÉDITION

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien



À VOS SMARTPHONES !



+ D'INFOS SUR SIAAP.FR



► LE SIAAP, C'EST QUOI ?

C'est le service public de l'assainissement francilien.



Comment salit-on l'eau qui vient du robinet ? Comment la lave-t-on ? Où va-t-elle après ? Laver le linge, faire la vaisselle, prendre sa douche, aller aux toilettes, tous ces gestes salissent l'eau... Même la pluie se salit avec la pollution des villes.

En Île-de-France, les **1928 agents** du SIAAP lavent les eaux usées des **9 millions de Franciliens**. Comment ça marche ? Le SIAAP les transporte d'abord dans de gigantesques canalisations et les lave ensuite dans ses **6 usines d'épuration**. Une fois propre, les eaux sont rejetées dans la Seine et la Marne, pour le plus grand bonheur des **poissons** et de la **biodiversité** !

► POCKET FILM ?

Un pocket film est un type de film réalisé à l'aide d'un smartphone.



LA FÊTE DE LA LAVANDE

Depuis presque 20 ans, le SIAAP organise la Fête de la Lavande sur son usine d'épuration Seine aval. Cet événement festif, ludique et familial attire chaque année plus de 10 000 visiteurs ! Petits et grands sont invités à découvrir autour de la cueillette de la lavande et à travers de nombreuses animations pédagogiques, les métiers de l'assainissement et les engagements du SIAAP en faveur de la préservation de l'environnement.

À l'occasion de cette fête, le SIAAP organise la première édition de la **Palme d'Eau**, un concours de pocket films*.

au
PROGRAMME
de la
FÊTE
de la
LAVANDE



CEUILLETTE
de lavande



ESCAPE QUEST



ATELIERS
pédagogiques



CROISIÈRE
sur
la Seine

et
PLEINS
d'autres
SURPRISES



1 vidéo
de 4 minutes
maximum



Thématique
du cycle de l'eau
en Île-de-France



Envoi des vidéos
jusqu'au
10 juin



Dépôt des vidéos
sur iCloud,
Wetransfer et
Google drive
à l'adresse
concours@siaap.fr



3 prix
à gagner



Annonce des
résultats le
23 juin à la
Fête de la Lavande
(usine Seine aval, 78)



01 44 75 44 18



siaap.fr

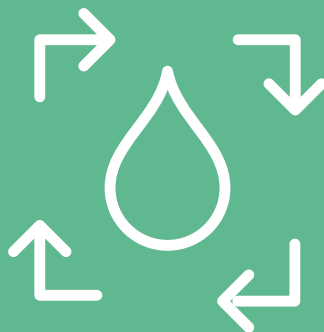
► POURQUOI CE CONCOURS ?

Pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'eau et de l'environnement !



En tant que service public francilien, le SIAAP joue un rôle majeur de la protection du milieu naturel et de la biodiversité en Île-de-France. Acteur du cycle de l'eau, le SIAAP a pour mission de contribuer à la réflexion et à l'action en faveur de la préservation de la ressource et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pleinement engagé dans son rôle de sensibilisation et de pédagogie à destination du jeune public, le SIAAP prolonge par ce concours une démarche d'échange permanent avec les jeunes franciliens, qui conduit des centaines d'entre eux à se rendre chaque année à La Cité de l'Eau et de l'Assainissement, école de formation du SIAAP située à Colombes (92).



LE CYCLE DE L'EAU, C'EST QUOI ?

À l'échelle du globe et de l'atmosphère, le cycle de l'eau est celui que parcourt l'eau dans tous ses états, de vapeur à liquide en passant par solide, entre les rivières, les nappes, les glaciers et les océans. Un cycle continue, qui fonctionne grâce à la force du soleil !

► COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?



POUR QUI ?

Pour tous les jeunes âgés de 11 à 16 ans, qui habitent les villes voisines de l'usine Seine aval.

QUOI ?

Un pocket film réalisé à partir d'un smartphone, d'une durée de 4 minutes maximum (une vidéo par candidat).

Toutes les formes d'illustrations graphiques sont admises : images, photos, infographies...

QUEL THÈME ?

Le cycle de l'eau en Île-de-France.

QUEL TON ?

Humoristique, journalistique, scientifique... c'est vous qui décidez !

COMMENT S'INSCRIRE ?

Envoi des vidéos via iCloud, Wetransfer et Google drive à l'adresse concours@siaap.fr

QUAND ?

Inscription jusqu'au 10 juin 2019.

▶ **TROIS PRIX SERONT REMIS AUX LAURÉATS
LORS DE LA FÊTE DE LA LAVANDE LE 23 JUIN**



- ▶ **« La Palme d'Eau »,** remise par un jury indépendant, constitué de spécialistes et d'experts de l'eau et de l'environnement ;
- ▶ **« La Palme d'Eau 4.0 »,** décernée via les réseaux sociaux ;
- ▶ **« La Palme d'Eau des agents »,** décernée par les agents du SIAAP.



▶ **RÈGLEMENT DU CONCOURS**

Organisation

À l'occasion de la Fête de la Lavande 2019, le SIAAP organise du 18 avril au 10 juin 2019 le concours vidéo « La Palme d'Eau » sur le thème « Le cycle de l'eau ». Les jeunes qui souhaitent participer doivent transmettre au SIAAP leurs « pocket films » les plus originaux et créatifs consacrés à l'eau. Ce concours s'inscrit dans une logique participative, ludique et pédagogique en faveur de la préservation de l'eau et du développement durable.

En tant que service public, le SIAAP a à cœur de contribuer à éduquer et à sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'eau. La Cité de l'Eau et de l'Assainissement, située sur le site de Seine centre à Colombes (92), accueille ainsi régulièrement de nombreux scolaires lors d'ateliers pédagogiques ou encore dans le cadre de salons tels que le Forum International de la Météo et du Climat.

Modalités de participation

Ce concours est destiné aux jeunes, âges de 11 à 16 ans et résidant dans les villes riveraines de l'usine Seine aval (78). Toute participation reçue après la date et l'heure limite de participation, soit le 10 juin à minuit sera considérée comme irrecevable.

Modalités du concours

Les modalités du concours seront accessibles à titre d'information dès le 18 avril 2019 à partir de 10 heures. Il est demandé aux jeunes qui participent de transmettre leurs vidéos aux organisateurs à l'adresse mail suivante : concours@siaap.fr, par l'intermédiaire des plateformes iCloud, Wetransfer et Google drive ainsi que leur nom, prénom, âge et ville d'origine.

« La Palme d'Eau » a vocation à récompenser un « pocket film », réalisé à l'aide d'un smartphone, sur le thème « Le cycle de l'eau » et dont la durée n'excède pas 4 minutes.

Toutes les formes d'illustrations graphiques propres à dynamiser la vidéo seront admises : films, images, photographies, infographies, etc. Les candidats seront libres de donner à leur production la tonalité qu'ils jugeront la plus adaptée : humoristique, journalistique, scientifique, etc.

Désignation du gagnant

La sélection des gagnants sera établie selon les critères suivants : le respect et la qualité de la réflexion sur le thème du concours, le respect du format de la vidéo, son originalité et sa créativité.

Trois prix seront décernés :

1. « La Palme d'Eau » décernée par un Grand Jury

Le Grand Jury sera composé de spécialistes du développement durable. Le prix sera décerné le jour de la Fête de la Lavande.

2. « La Palme d'Eau 4.0 » décernée par les réseaux sociaux

L'ensemble des vidéos reçues par le SIAAP et respectant les modalités du concours seront mises en ligne au mois de juin sur le compte Facebook du SIAAP.

Les participants sont invités à convier leurs familles et leurs amis à s'abonner à la page Facebook du SIAAP. Les familles et amis pourront ensuite liker les vidéos.

« La Palme d'Eau 4.0 » sera remis le jour de la Fête de la Lavande à la vidéo qui aura obtenu le plus de likes sur la page Facebook du SIAAP.

3. « La Palme d'Eau des agents » décernée par les agents du SIAAP

La fermeture des votes en ligne aura lieu le dimanche 16 juin 2019.



SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

**Direction de la communication
et des relations internationales**

2, rue Jules César
75589 Paris Cedex 12
Tél. : 01 44 75 44 18

Courriel : concours@siaap.fr



+ D'INFOS SUR SIAAP.FR

